

SOS PARIS

PROTECTION DU PATRIMOINE ET DU CADRE DE VIE

N° 99

JANVIER - FEVRIER

MARS 2017

103, rue de Valenciennes

75006 PARIS

TA : 01 45 44 63 26

Mel : sos.paris@orange.fr

Site : <http://sosparis.free.fr>

intercom@sosparis.free.fr

www.facebook.com/pages/SOS-Paris

<http://sosparis.blog.wordpress.com/>

14^e ARRONDISSEMENT



Projet pour l'hôpital Saint-Vincent de Paul



Projet Saint-Vincent de Paul

pour les 1 500 habitants pré-

vus, dans Paris la ville la plus

dense d'Europe !

• Des problèmes de formes et

hauteurs urbaines, conséquences des choix

imposés.

• Manque de places de sta-

tionnement qui entrainera

une congestion des quartiers

avoisnants.

La concertation sur les sujets

de fond ayant été très insuffi-

sante, les habitants du quar-

tier n'auront pour se faire

entendre d'autre ressource

que celle des recours contentieux.

Il est à espérer que

l'Aménageur, nouvellement

nommé, aura une vision

moins politique et plus souple

du projet.

Nicolas Casary,

président de l'association Quartier

Saint-Vincent de Paul

Dans ces articles de plus amples

informations :

<http://www.quartier-saint-vincent-de-paul-paris.fr/>

<http://www.leparisien.fr/paris-75006-75011/paris-le-fort-2013-03-06-12-seul-pas-les-riverains-06-12-2013-5343696.php>

(1) Créer un éco-quartier :

(2) comprenant 60 000 m² de

surface de plancher

(3) Dont 42 000 m² de logements

(4) 50% de logements sociaux

(5) 20% de logements inter-

médiaires

(6) Conserver l'Oratoire et le

bâtiment Robin.

Les principales enjeux à ce

projet sont :

• L'excès de logements

sociaux : 50%, alors que

l'objectif est de 30% pour

l'ensemble de Paris selon le

programme d'Anne Hidalgo.

(Carine Petit, maire du 14^e,

avait indiqué que la quote-

part des logements sociaux /

intermédiaires / libres serait

portant soumise à la concer-

tation...)

• Une densité excessive : un

éco-quartier est supposé être,

double des exemples d'Alle-

maigne et Pays-Bas présentes

par la Mairie.

• Manque d'espaces verts :

Seulement 4 000 m² de jardin

sur un terrain de 34 000 m² et

La fermeture en 2011 de

l'hôpital Saint-Vincent de

Paul avec sa célèbre maie-

rie, ses bâtiments hospita-

liers et son oratoire du

XVII^e suscite l'appétit de la

Ville, éternellement à la

recherche des nouvelles par-

celles à construire. Ce grand

terrain de 3,4 ha va devenir

un nouvel éco-quartier. Mais

les riverains, constitués en

association, l'association

pour le Quartier Saint-

Vincent de Paul, (570 ins-

crits) s'inquiète à juste titre.

La « concertation » sur la

ZAC Saint-Vincent de Paul

n'a démarré qu'en 2014 alors

que la première délibération

municipale (2010) prévoyait

que les riverains seraient

associés aux travaux de

l'étude d'urbanisme.

En fait de concertation, six

principes de base non négo-

ciables ont été imposés :